LE PETIT GONESSIEN
#005 • JUIN 2024
LE PETIT BIMESTRIEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE

RÉUNION PUBLIQUE

CONSTRUISONS L'AVENIR
AUTOUR DE LA NOUVELLE GARE DU MÉTRO

MERCREDI 12 JUIN / 19H
SALLE JACQUES BREL

4· Gonesse en fête : la soirée estivale à ne pas manquer !

6· Focus
Gonesse s'engage pour la dignité des logements

retrouvez plus d'informations sur **Ville-Gonesse.fr**

Une Nuit des Musées mémorable

• CULTURE

Le 18 mai, la compagnie S-Vrai, en fin de résidence à Gonesse, a illuminé la Nuit des Musées en présentant son dernier spectacle "Vide ton cartable". À cette occasion, le Maire Jean-Pierre BLAZY a rappelé l'ambition du futur musée dans la vie culturelle gonessienne.

• SPORTS

Paralympisme

Lundi 13 mai, les travailleurs de l'ESAT à Goussainville sont partis à pied jusqu'à Gonesse pour transmettre la flamme Olymp'APAJH95. L'accueil en fanfare à Gonesse fut une réussite : jeux en plein air, buffet gourmand et remise de médaille par M. Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse.

Rencontres avec les habitants / Bilan de mi-mandat

• MUNICIPALITÉ

Lors des matinées des samedi 4 et 18 mai se sont déroulées les deux premières rencontres avec les habitants. Dans le centre-ville comme devant le centre commercial Grande Vallée, vous avez été très nombreux au rendez-vous. Prochaines dates : les samedis 1er et 22 juin.

EN LIGNE

- www.ville-gonesse.fr
- @villedeGonesse
- @villedeGonesse
- Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :
01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :
01 34 45 19 56

Police municipale :
01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville, 66 rue de Paris
lundi et mardi 14h-19h
Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30
Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population Éducation et Solidarité,
1 avenue Pierre Salvi
lundi 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi 13h30 et 17h30
Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi 9h-12H et 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 9h-12h

Cimetière, rue du Thillay
Du lundi au vendredi 8h-17h
Samedi, dimanche et jours fériés 9h-19h

Déchèterie, 17 rue Gay Lussac
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30
Samedi 9h-18h30 / Dimanche 9h-13h

Le prochain Conseil municipal se tiendra le
lundi 24 juin à 19h00

Retrouvez **les menus de la restauration scolaire et des accueils de loisirs** ainsi que **l'état civil**
> sur notre site internet

Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens

Le 12 juin prochain se tiendra une nouvelle réunion publique concernant l'aménagement autour de la future gare de métro "Gonesse". En novembre dernier, j'ai souhaité faire avec vous un point d'étape quatre ans après l'abandon injustifié d'Europacity, et vous étiez plus de 200 Gonessiens à y avoir participé.

Comme je m'y étais engagé, nous revenons vers vous avec une nouvelle réunion publique pour échanger sur les projets autour de notre future gare de métro. Ce nouveau rendez-vous sera l'occasion de discuter directement avec les aménageurs du projet (Grand Paris Aménagement, Département du Val d'Oise, Société du Grand Paris etc...) et de parler ensemble de la construction de l'avenir de notre territoire.

Vous étiez nombreux aux assemblées de quartiers du mois de mai et lors des rencontres avec les habitants autour du bilan de mi-mandat, j'aurai plaisir à vous y retrouver pour la dernière date le 22 juin au centre commercial de la Madeleine.

Fidèlement.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

Le Petit Gonessien #005 - Imprimé à 12 000 ex.
Bimestriel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy • **Directrice de la communication :** Karine Gautreau • **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Karine Gautreau, Sébastien Lantrade • **Maquette :** Nicolas Gommez • **Photos :** Ville de Gonesse • **Photogravure et imprimerie :** Public Imprim • **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex • **Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication) • **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le petit Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

• ÉVÉNEMENTS

Gonesse en fête : la soirée estivale à ne pas manquer !

Le vendredi 28 juin, dès 18h, Gonesse revêt ses plus beaux atours pour accueillir sa fête estivale, "Gonesse en fête". Cet événement tant attendu aura lieu au stade Cognevaut et promet une soirée riche en animations et en convivialité, sous le signe des valeurs de l'olympisme.

Au programme, des activités pour tous les goûts et tous les âges. Les amateurs de sport pourront assister à des démonstrations impressionnantes, mettant en lumière les talents locaux et les disciplines variées pratiquées dans notre ville.

Pour ceux qui préfèrent flâner et profiter des stands de restauration, un village associatif sera installé proposant des stands variés où chacun pourra profiter d'un temps convivial. C'est l'occasion parfaite pour rencontrer ou retrouver les acteurs locaux.

Les gourmets ne seront donc pas en reste avec en plus la présence de Food-trucks proposant une sélection de délices culinaires pour satisfaire toutes les envies.

La soirée se poursuivra en musique avec un concert en plein air. Des artistes se produiront sur scène pour enflammer le public et créer une ambiance festive et chaleureuse.

Et pour prolonger la fête jusqu'à 1h du matin, un DJ prendra le relais pour faire danser les Gonessiens sous les étoiles.

*"Gonesse en fête" est l'occasion idéale pour se retrouver entre amis, en famille ou avec ses voisins et **célébrer ensemble le début de l'été dans une ambiance festive.***

Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 28 juin au stade Cognevaut pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Venez nombreux !

• CULTURE

La Fête de la Musique à Gonesse : Célébrons nos jeunes talents !

Comme chaque année, notre ville célébrera la musique le 21 juin prochain, marquant le début de l'été avec une soirée festive, conviviale et familiale. Cette année, l'événement mettra en lumière les jeunes talents de Gonesse, offrant une scène à nos artistes locaux.

Un programme riche et varié

Le public aura la chance d'écouter les performances des collégiens inscrits aux Classes à Horaire Aménagés Musique (C.H.A.M.), ainsi qu'une carte blanche donnée à l'orchestre à vent de l'école de la Maison des Arts (MDA). Cette initiative valorise le talent des élèves du Collège Robert Doisneau et de toute la ville.

Déroulement de la Journée

La fête se déroulera dans le parc du Collège Robert Doisneau, avec le parking du Leclerc voisin mis à disposition du public pour faciliter l'accès. L'accueil sur place commencera à 17h00, et le spectacle débutera à 17h30, pour une durée d'une heure. De 18h30 à 19h00, une joute de musique et de danse, la « Battle Hip Hop », animera la scène et ravira les amateurs de ce style dynamique.

À partir de 19h30, plusieurs scènes locales se succèderont jusqu'à 22h00. Kestar, Nicolas Maginot, Tiesco ainsi que Lyna & Leïa offriront des performances variées, illustrant la diversité musicale de notre ville.

Le 21 juin sera une occasion unique de soutenir les jeunes Gonessiens et ***de découvrir leur musique riche et variée.***

Des stands de restauration *seront aussi à votre disposition tout au long de la soirée !*

Récapitulatif du Programme :

Parc du Collège Robert Doisneau.
Parking : Centre commercial Grande Vallée

- **17h00** Accueil du public
- **17h30-18h30** Performances des Classes C.H.A.M. et carte blanche à la Maison Des Arts de la Ville
- **18h30-19h00** Battle Hip Hop
- **19h00-19h30** Pause avec fond sonore
- **19h30-22h00** Performances des scènes locales (Kestar, Nicolas Magimot, Tiesco, Lyna & Leïa)
- **22h00-22h30** Fin de la soirée

Ne manquez pas cette journée exceptionnelle qui promet d'être mémorable pour tous les amoureux de la musique et les soutiens de nos jeunes artistes locaux. Venez nombreux et faites partie de cette célébration estivale de la créativité et de la musique à Gonesse !

• URBANISME

Gonesse s'engage pour la dignité des logements

Un habitat indigne, c'est-à-dire, inconforme à certaines règles de salubrité, présente des risques pour la santé et la sécurité des locataires et des propriétaires mais aussi pour celles des voisins et des passants. La ville de Gonesse s'est donc emparée du sujet de l'habitat indigne pour le droit de chacun à un logement décent et dans l'intérêt de tous les Gonessiens.

Perspective historique

Depuis 2017, une opération d'amélioration de l'habitat indigne est en cours à Gonesse. Un habitat dit indigne est un logement présentant un risque pour la santé ou pour la sécurité de l'habitant, des voisins ou des passants. Par exemple, des installations de gaz ou d'électricité dangereuses.

De septembre 2017 à septembre 2022, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a permis de produire un bilan ainsi qu'un programme concernant une dizaine de copropriétés dégradées.

En octobre 2023, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a soutenu la ville de Gonesse dans sa volonté de renforcer ce programme. À cet effet, a été instituée, au sein de la Direction Générale des Services Techniques de la commune, une direction « Habitat dégradé - Hygiène - Salubrité publique ».

Dans ce cadre, des interventions de démarchage ont débuté **le 30 janvier 2024** auprès des habitations dites indignes. Ces interventions visent à nouer le contact avec les propriétaires concernés afin de contrôler la situation de leur habitat.

Entre février et mars 2024,
les actions ainsi menées ont totalisé

74 contrôles de parcelles.

À chaque fois, les règles ont été rappelées, notamment en termes de permis de louer.

La rénovation de logements

Les règles pour rénover un logement sont soumises à trois interdictions différentes :

- **Interdiction de diviser un pavillon en plusieurs logements.**
- **Interdiction de transformer un sous-sol en lieu destiné à la location.**
- **Interdiction de transformer une annexe, déclarée en dépendance, en lieu destiné à la location.**

En cas d'infraction relevée et d'absence de régularisation de la part du propriétaire, s'appliquent des astreintes administratives pouvant s'élever à 500 € par jour de retard et un dossier est aussi transmis au ministère public.

Permis de louer

Posséder un permis de louer permet de garantir la dignité de l'habitat en question. Un propriétaire est tenu de posséder ce permis de louer s'il loue à usage de résidence principale. Cette obligation est en vigueur depuis le 1er février 2018 et doit être délivrée par le service de l'urbanisme. Le propriétaire concerné doit alors s'acquitter de la procédure suivante :

- **Remplir le document CERFA 15652*01 à déposer sur urbanisme@mairie-gonesse.fr. À réitérer à chaque nouvelle mise en location.**
- **Donner 1 mois de délai maximum pour la délivrance ou le rejet de la demande.**
- **Répondre favorablement à une visite des lieux si celle-ci est sollicitée.**

Sans permis de louer, le propriétaire s'expose à une amende de 5 000 à 15 000 €. À ce jour, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) compte 7 dossiers pour absence de permis de louer.

En outre, sur les 74 parcelles contrôlées, 5 dossiers ont été envoyés à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour locaux impropres à l'habitation et 6 courriers adressés aux propriétaires pour des travaux à réaliser.

Agir et informer

La Municipalité entend donc continuer ses actions de lutte contre l'habitat indigne car chacun a le droit d'habiter un logement décent. La règlementation évoluant constamment, les services publics de la Ville tiennent à entretenir une information constante auprès des propriétaires. Il est donc dans l'intérêt de tous de poursuivre les contrôles des conditions de logements sur l'ensemble du territoire gonessien.

Réunion publique de lancement et de commercialisation du programme Chemin Vert rue d'Aulnay

La Coopérative Les Habitations Populaires (LHP) lance son programme de village écologique comportant 42 nouveaux logements entre la rue d'Aulnay et le Chemin Vert. La priorité du programme est la qualité environnementale des logements à des prix compétitifs. La majorité des habitations collectives offrira des jardins privatifs ainsi que des places de parking.

Pour en savoir davantage, LHP organise une réunion publique de lancement et de commercialisation du programme le jeudi 13 juin à 20h dans la salle du Conseil municipal.

Réunion publique

MERCREDI 12 JUIN

SALLE JACQUES BREL / 19H

• TRIANGLE DE GONESSE

Une rencontre pour bâtir ensemble l'avenir de notre territoire

Après la décision brutale et unilatérale d'Emmanuel Macron en 2019 d'abandonner le projet Europacity pour des pseudos raisons écologiques, son premier ministre de l'époque Jean Castex avait détaillé en 2021 le plan très attendu de l'aménagement de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Triangle de Gonesse. Plusieurs années après cette visite à Gonesse, nous attendons toujours un véritable engagement de l'état sur le Triangle de Gonesse avec le Plan Val d'Oise.

Un métro automatique à Gonesse

Malgré les nombreux revirements de l'état, notre priorité numéro 1 a toujours été d'obtenir la construction de la gare du métro de la ligne 17 Nord, longtemps à défendre ce projet essentiel au désenclavement et à l'attractivité du territoire, c'est avec beaucoup de fierté qu'aujourd'hui nous avons la certitude que la station GONESSE ouvrira ses portes en 2028. Et cela malgré les tentatives désespérées des opposants au projet qui souhaiteraient priver notre ville d'un moyen de transport non polluant pour des soi-disant raisons écologiques allant même jusqu'à instrumentaliser un rapport de la Cours des Comptes dans les colonnes du Parisien Val d'Oise en mai dernier.

La ligne 17, un gain de temps pour les habitants

Trajet Gonesse-Carrefour-Pleyel

LIGNE 17 > 13min / RER D > 25min

Trajet Gonesse-La Défense

LIGNE 17 (+ ligne 15) > 29min

/ RER D (+ RER A + ligne 1) > 41min

Le projet de Cité Scolaire à vocation internationale

En 2020 nous demandions à l'Etat et à la Région de réaliser un lycée international sur le Triangle de Gonesse pour favoriser l'attractivité du territoire et ouvrir de nouvelles perspectives scolaires et professionnelles aux jeunes Gonessiennes et Gonessiens. Annoncée en mai 2021 la cité scolaire prévoit un collège de 600 élèves, un lycée de 1 715 places, un internat de 200 lits ainsi qu'une plaine d'exploitation agricole pédagogique. Elle devrait être livrée en 2027 pour un montant de 180 millions d'euros.

Une réunion publique pour construire ensemble le territoire

Nous nous retrouverons donc le 12 juin prochain, à 19h à la Salle Jacques Brel à Gonesse pour échanger ensemble autour du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, j'espère vous y voir nombreux car c'est bien de l'avenir des générations à venir dont il sera question et des opportunités qui leur seront donnés pour réussir pleinement leur vie professionnelle et sociale !

• AÉRIEN

Habiter sous le bruit des avions : un livre interpellant sur les défis de la vie près des aéroports

Dans un contexte où les aéroports sont indispensables à l'économie des grandes villes, le livre « Habiter sous le bruit des avions » de Didier Desponds apporte un précieux éclairage sur la manière dont les populations vivent à proximité de ces infrastructures. Préfacé par Gilles Leblanc, expert en gestion des nuisances, et postfacé par Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, cet ouvrage répond à la tension entre changement climatique et aspirations à une meilleure qualité de vie.

Le livre résulte d'une étude approfondie menée auprès de ménages ayant déménagé près de zones aéroportuaires. Spécialiste de géographie sociale, Didier Desponds évalue les facteurs ayant conduit ces familles à changer de lieu de vie et leur perception des avantages et inconvénients de vivre à proximité d'un aéroport. L'approche sociale de D. Desponds lui permet d'éclairer les disparités dans la manière dont sont vécues les nuisances et réalisés les compromis par les différentes franges de la population.

L'auteur propose aussi des solutions pour réduire les injustices environnementales tout en préservant le besoin de mobilité et pour améliorer la qualité de vie en tenant compte des contraintes dues au trafic aérien.

L'auteur et son éditeur Hermann présenteront l'ouvrage le 25 juin, de 14h30 à 17h30, à l'Université de Cergy Pontoise (site des Chênes, salle Simone Veil), lors d'une conférence-débat et en présence de Jean-Pierre BLAZY.

Continuons le combat contre les nuisances aériennes

Le maire continue son combat pour le bien-être des habitants et contre les nuisances aériennes. Lors de la consultation publique qui s'est déroulée en mars dernier partout en Île-de-France et à Gonesse, vous vous êtes exprimés massivement sur le ras-le-bol de la situation actuelle. Sur 51 000 votants franciliens, nous avons comptabilisé à Gonesse 4 648 votes. Parmi eux, 92 % ont dit "Oui" à une limitation des vols et à l'instauration de couvre-feux sur l'ensemble des aéroports parisiens (Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget).

Suite à cet engagement sans précédent, la ville de Gonesse a souhaité contribuer activement à la révision du plan de protection de l'atmosphère de 2022-2030 de la région Île-de-France, en donnant un avis négatif pour dénoncer encore une fois l'impact du trafic aérien sur la santé des Gonessiens à cause de la pollution de l'air qui s'ajoute aux autres nuisances.

Le maire est résolument engagé à poursuivre le combat contre les nuisances aériennes en rappelant la mobilisation qui a eu lieu et en montrant autant que possible les réels impacts de l'aviation sur notre quotidien.

© DAMIEN PAILLARD

Participez au Village de Noël de Gonesse !

• ÉVÉNEMENT

La magie de Noël s'invite à Gonesse du 12 au 15 décembre, avec notre traditionnel Village de Noël qui se tiendra sur l'espace extérieur et le hall de la salle Jacques Brel. Pour faire de cet événement un succès, nous ouvrons les candidatures aux artisans, commerçants et micro-entrepreneurs souhaitant réserver un chalet.

Réservez dès maintenant votre chalet pour exposer vos produits et partager votre savoir-faire artisanal dans une ambiance festive et chaleureuse !

> **Dates : Du 12 au 15 décembre 2024**
> **Lieu : Espace extérieur et hall de la salle Jacques Brel, Gonesse**
> **Pour pré-réserver votre emplacement, envoyez un mail à evenements@mairie-gonesse.fr.**

Retour sur le tournoi de futsal

• SPORTS

Durant les vacances de Printemps, les animateurs jeunesse ont organisé un tournoi de futsal au gymnase Christine Caron, véhiculant ainsi les valeurs du sport telles que la cohésion, le fair play et la bonne humeur. Ce tournoi a réuni près de 80 Gonessiens de 11 à 17 ans dans un esprit de rencontre, convivial et ludique.

Les matchs du tournoi se sont déroulés en phases de poules puis éliminatoires. La finale a été remportée par l'équipe de Sport dans la ville. Plus tard, les trois meilleures équipes sont montées sur le podium pour recevoir des prix et des trophées individuels ont été décernés aux meilleurs joueurs de toutes les équipes.

L'équipe jeunesse tient à remercier ses différents partenaires : l'**ATELIER SANTÉ VILLE**, venu sensibiliser sur l'alimentation équilibrée ; le **POINT INFORMATION JEUNESSE**, qui a tenu un stand sur l'orientation scolaire et professionnelle ; le **CHARGÉ DE MISSION SCJM** (Service civique jeunes municipal), **CMJ** (conseil municipal des jeunes) ainsi que les agents de la **PRÉVENTION SPECIALISÉE**, qui ont pu promouvoir leur dispositif respectif ; le **CRIPS**, venu parler de la vaccination contre le Papillomavirus ; les éducateurs sportifs de **SPORT DANS LA VILLE**, présents pour arbitrer les rencontres ; **CŒUR MUSICAL**, qui a organisé un concert magnifique en clôture de l'événement ; le **CINÉMA JACQUES PRÉVERT** ; et **ID PRODUCTION**, qui a immortalisé la journée en en créant un support photo et vidéo.

BILAN DE MI-MANDAT 2020 / 2024
NOUS VENONS À VOTRE RENCONTRE
LES SAMEDIS DE 9H30 À 12H30
GONESSE CHANGE POUR VOUS !
DERNIER RENDEZ-VOUS
Saint-Blin, le Vignois et la Madeleine
SAMEDI 22 JUIN
Devant le centre commercial de la Madeleine, rue d'Arnouville

VILLAGE OLYMPIQUE

> Sam. 22 juin / 14:00

Parking du centre commercial Grande Vallée

Dernière date pour le village olympique. Animations, démonstrations et installations sportives pour vibrer au rythme des jeux olympiques et paralympiques à Gonesse. Au programme : Basketball / Vélo / Roller / Skateboard / Basket fauteuil / Escalade

Entrée libre

AINSI COMMENCE

> Sam. 15 juin / 10:30

Auditorium de Coulanges

Ainsi commence... raconte le début, le début de l'être, l'enfant qui est amené à devenir grand, l'envie d'explorer, le besoin de l'autre pour grandir mais aussi la nécessité de se séparer pour devenir. Être à l'écoute de soi, vivre nos émotions, découvrir des ailleurs, sortir du cadre.Rencontrer l'autre puis partir, fort de ces expériences pour pouvoir revenir grandi.

Enfants à partir de 6 mois jusqu'à 5 ans

Gratuit sous réservation au 01 34 45 97 30

ATELIER CINÉMA
GRATUIT POUR LES 12-25 ANS

> Du lun. 8 au ven. 12 juillet

/ 10:00 - 17:00 / Cinéma Jacques Prévert

Accompagnés par un professionnel du cinéma, les participants écriront et réaliseront ensemble un court métrage qui sera projeté lors de la soirée de la 9ème édition du Festival du Court Métrage des Jeunes, samedi 16 novembre à 18h au cinéma Jacques Prévert.

Pour s'inscrire

cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr

01 77 80 92 96

Pour Gonesse, vivre l'avenir

ELECTIONS EUROPEENNES : Mobilisons-nous pour les élections européennes du 9 juin prochain, chaque voix compte et ne laissez personne choisir pour vous. Les décisions prises à l'échelle de l'Europe nous impactent au quotidien, il faut donc se déplacer en masse dans les bureaux de vote ! Une Europe juste et sociale est possible.

REUNION PUBLIQUE TRIANGLE DE GONESSE : Ne nous laissons pas berner par les effets d'annonce que nous lisons dans la presse ces dernières semaines, la gare de Gonesse arrivera sur le triangle à l'horizon 2028, n'en déplaise à ses détracteurs ! Retrouvons-nous le 12 juin prochain à la salle Jacques Brel à 19h pour montrer notre détermination à construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Patrice Richard

Groupe communiste et républicain

TRANSPORT :

En tant qu'élue aux déplacements et usagère des bus, régulièrement je fais remonter aux responsables de Kéolis les irrégularités constatées dans la desserte de la ville. A ce jour la situation s'est guère améliorée. Des salariés, des médecins arrivent en retard à leur travail, des lycéens «loupent» des cours. C'est pourquoi la mairie a lancé une nouvelle enquête dans les bus et aux arrêts qui recense les retards, suppressions,... A l'appui du dossier de doléances ainsi constitué, nous exigerons du prestataire les améliorations attendues. Votre participation à cette enquête est donc essentielle et nous vous remercions pour votre accueil.

Les élues : Corinne Queret et Ouiza Khallef

Agir pour Gonesse

GENOCIDE ARMENIEN DE 1915-1916 : LA GRANDE CATASTROPHE / Avant la SHOAH : 6 Millions de juifs tués, 1,5 million d'Arméniens ont été assassinés victimes d'un programme d'extermination. Ce génocide est à l'origine pour 1ère fois de l'expression « crime contre l'humanité et la civilisation ». GENOCIDE DES ASSYRO-CHALDEENS de 1915-1918/ Le génocide commis contre les Assyro-chaldéens a été enfin reconnu officiellement en 2023, et le 24 avril devient la date de commémoration des deux génocides avec les Arméniens. 8 Mai 1945 – 8 Mai 2024 / Hommage pour celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre Nation. Nous avons célébré la victoire de la liberté sur la barbarie N'OUBLIONS JAMAIS.

Agir pour Gonesse Claude TIBI, Sandrine De Almeida, Florent Roucan, Djénéba Camara, Gilles Gourdon, Ramata Diop, Jean-Pierre Karatay.

Groupe d'Opposition Municipale
Un nouveau souffle pour Gonesse

Le problème des déserts médicaux inquiète les territoires ruraux. Mais certaines communes urbaines sont dans la même situation. A Gonesse, plusieurs médecins ont arrêté récemment leur activité et ne sont pas remplacés. On compte à peine une douzaine de généralistes pour 26 000 habitants. Et très peu de spécialistes. Certaines communes voisines s'en tirent mieux en créant des centres médicaux et maisons médicales. Il n'y a pas de fatalité. D'autant plus qu'on peut obtenir des subventions : 30 % par la région et 25 % par le département. Alors ne baissons pas les bras : un nouveau souffle pour la santé à Gonesse, c'est possible.

Nous contacter par mail (pourgonesse@gmail.com) ou par SMS (06.80.71.81.05) – FB: #pourgonesse

Cédric Sabouret

LA BROC' DE GONESSE

DIMANCHE 16 JUIN

PLACE DU G^al DE GAULLE / RUE DU G^al LECLERC /
PLACE DU 8 MAI 1945 / RUE DE PARIS /

inscrivez-vous en ligne
WWW.MYBROCANTE.FR/M/10465
Pour tout renseignement, contactez
EVENEMENTS@MAIRIE-GONESSE.FR

WWW.VILLE-GONESSE.FR
@VILLEDEGONESSE

GONESSE ville de cultures